Énoncé de réaction - Saumon atlantique, population de l'extérieur de la baie de Fundy

8 décembre, 2011

Nom commun : Saumon atlantique, population de l'extérieur de la baie de Fundy
Nom scientifique : *Salmo salar*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : En voie de disparition

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : Le ministre des Pêches et des Océans engagera des consultations avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non Saumon atlantique, population de l'extérieur de la baie de Fundy, à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme en voie de disparition. Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur Saumon atlantique, population de l'extérieur de la baie de Fundy, au gouverneur en conseil dès la fin des consultations.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP.

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette espèce a besoin de rivières ou de cours d'eau qui sont généralement clairs, tempérés et bien oxygénés pour la reproduction et les quelques premières années d'alevinage. Les saumons juvéniles plus âgés et les adultes entreprennent de longues migrations pour se nourrir dans l'Atlantique Nord. Cette population se reproduit dans les affluents de la baie de Fundy, du côté du Nouveau-Brunswick, depuis la frontière des États-Unis jusqu'à la rivière Saint-Jean. Au cours des trois dernières générations, les nombres d'individus de petite taille (qui n'ont passé qu'un hiver en mer) et d'individus de grande taille (qui ont passé plusieurs hivers en mer) ont connu un déclin d'environ 57 % et de 82 % respectivement, ce qui correspond à un déclin net d'environ 64 % du nombre total d'individus matures. Cette diminution fait suite aux déclins encore plus importants qui se produisaient auparavant depuis très longtemps. Un effet rescousse à partir des régions voisines est improbable, car celles-ci abritent des populations gravement décimées et génétiquement différentes. Cette population a souffert historiquement de la présence des barrages, qui ont entravé la migration de fraye et ont inondé les habitats de frai et d'alevinage; elle est également touchée par d'autres effets d'origine humaine, comme la pollution et l'exploitation forestière, qui ont réduit ou dégradé les habitats dulcicoles. Les menaces actuelles pour cette population comprennent le faible taux de survie en mer, lié à des changements substantiels mais encore peu compris dans les écosystèmes marins, et les effets nuisibles du croisement et des interactions écologiques avec les saumons d'élevage échappés des piscicultures. Les rivières que fréquente cette population sont près de la plus grande concentration de piscicultures de saumon au Canada atlantique.

Présence au Canada : Nouveau-Brunswick, Océan Atlantique

Ministre(s) compétent(s) :
Ministre des Pêches et des Océans

Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :
Nouveau-Brunswick

Loi(s) fédérale(s) pertinente(s) : La pêche est gérée et les poissons et les habitats des poissons sont protégé en vertu de la Loi sur les pêches.

Activités de conservations en cours : Dans le cadre d'une entente avec le Nouveau-Brunswick, le MPO fournit un soutien pour l'élevage artificiel de saumons de l'Atlantique de l'extérieur de la baie de Fundy (EBF) pour la rivière Saint-Jean. Le centre de biodiversité de Mactaquac exécute ce programme d'appui à l'élevage artificiel dans le cadre duquel on déverse des poissons en amont du barrage de Mactaquac pour atténuer les pertes dues au développement hydroélectrique. En collaboration avec des Premières nations, des bénévoles et du personnel de groupes de conservation locaux, ainsi que d'Énergie NB, le MPO mène également des relevés annuels de l'abondance de tacons, de saumoneaux et de saumons de l'Atlantique de l'EBF adultes dans deux rivières. Les données recueillies dans le cadre de ces relevés aideront à déterminer les possibilités de rétablissement de la population de l'EBF. De plus, des chercheurs du MPO, des Premières nations partenaires et des groupes de conservation suivent les déplacements des saumons adultes relativement aux barrages hydroélectriques et aux tributaires où la fraie a lieu. En outre, grâce à la collaboration de multiples parties prenantes, des plans sont en place pour essayer de rétablir le saumon dans la rivière Magaguadavic au moyen de l'élevage par captivité et du croisement de tacons recueillis dans les tributaires du cours inférieur de la rivière Saint Jean. Des partenaires et des parties prenantes ont entrepris des projets de restauration du littoral et de rétablissement de l'habitat pour de multiples rivières de cette unité désignable.